

ACADEMIE DE SAVOIE

SEANCE DU MERCREDI 16 JUIN 2021

---

CONFERENCE DE MONSIEUR DOMINIQUE LEVET

PROFESSEUR – HISTOIRE ET SCIENCES POLITIQUES

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADEMIE DE SAVOIE

### **A LA RECHERCHE D'UNE IDENTITE POUR LA SAVOIE**

« [...] On ferait d'immenses découvertes chez soi ; on obtiendrait de singuliers résultats, si l'on savait regarder le pays habituel d'un regard inhabitué ; regarder la France comme si on n'en était pas. »

Charles Péguy, Œuvres complètes, La Pléiade, t. I, page 1317

« Depuis que je suis ici, je connais ma richesse qui est d'avoir une ville où je suis né, une famille qui y est « bien posée », c'est-à-dire solidement assise, reliée aux autres hommes par ses parents, ses amis, ses relations... C'est là véritablement une richesse dont j'ai conscience depuis que je suis un déraciné, qui vis parmi des déracinés. »

François Mauriac, Lettre à Madame Jean-Paul Mauriac, Paris, ce 19 novembre 1907. In Correspondance intime, Bouquins, Robert Laffont, 2012, page 13

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Merci, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de m'exprimer sur une question qui me tient à cœur depuis de très longues années : l'identité de la Savoie, un élément essentiel dans la construction de ma propre identité comme il l'est, je l'imagine, pour bon nombre d'entre vous.

Je suis né Chambérien, d'un père Chambérien, né 1 boulevard du théâtre, dans le bâtiment de l'actuel Musée savoisien. Ma mère est Mauriennaise : Valloire, le plateau des Albiez, Villargondran et Saint-Jean-de-Maurienne, en sont les premiers horizons. Ainsi, la Savoie est pleinement constitutive de mon identité, elle m'habite, sans doute bien mieux et bien plus que je ne l'habite. Elle a été, au commencement, émotion et amour. Elle est un paysage, une histoire, une expérience faite de rencontres avec les gens de cette terre. Ce que j'en sais, c'est la vie quotidienne, les gens ordinaires qui me l'ont appris, l'expérience. Jamais, au petit lycée, à Vaugelas, ou plus tard, au cours de mes études secondaires, il n'y eût de place pour l'histoire de la Savoie. Elle n'est tout simplement pas enseignée.

Vous l'avez compris, j'aime la Savoie et je suis fier d'être Savoyard. Je vous fais cet aveu d'autant plus librement que d'autres historiens l'ont fait avant moi. Fernand Braudel dans les toutes premières lignes de son livre sur « L'identité de la France » lui a déclaré son amour : « Je le dis une fois pour toutes : j'aime la France avec la même passion, exigeante et compliquée, que Jules Michelet. Sans distinguer entre ses vertus et ses défauts, entre ce que je préfère et ce que j'accepte moins facilement. » Toutefois, il avertit : « Mais cette passion n'interviendra guère dans les pages de cet ouvrage. » A son tour, Jean Nicolas, qui n'est pas Savoyard mais qui a consacré une grande partie de sa vie à étudier l'histoire de la Savoie, a témoigné sur ce lien affectif qu'il a avec la Savoie. Récemment, il nous confiait « comment ce pays s'est emparé de (lui) à un âge où les impressions sont très vives. » Comme mes devanciers, je n'hésite pas à déclarer mon amour pour la Savoie, comme eux, je m'en tiendrai à bonne distance.

Parler aujourd'hui d'identité n'est pas original, mais ce n'est pas sans risques. C'est, au contraire, s'exposer fortement. L'actualité nous en fournit maints exemples. Ici même, aborder la question d'une identité pour la Savoie, devant un public aussi avisé que le vôtre, c'est affronter autant d'avis pertinents qu'il y a de personnes dans cette salle, où chacun a sa propre perception de cette identité. Alors, pure inconscience, ou audace sans pareil que d'en parler ? Ni l'une ni l'autre. Simplement, la volonté de répondre au besoin de prendre le temps de réfléchir à ce qu'est l'identité d'un territoire. De voir ce que cette identité, dont les caractères s'enracinent au plus profond de son histoire, peut avoir de fécond pour la Savoie mais, aussi, plus largement, pour une société confrontée à un monde politiquement instable, donc dangereux, à une société contrainte à saisir toute l'urgence, toute la gravité et toute l'étendue de la question écologique.

J'ai voulu cette communication comme une contribution au débat public en mettant à sa disposition le fruit de mes recherches, de mes lectures, de ma réflexion. Il s'est agi de puiser dans le fonds extraordinairement riche de la géographie et de l'histoire de ce pays, de sa culture, de ses relations avec les peuples et les Etats qui ont été ses voisins immédiats ou plus lointains, parfois fort lointains, avec les peuples et les Etats qui sont ses partenaires aujourd'hui, toute cette matière qui lui a permis de construire son identité. Bien sûr, il a fallu faire des choix, trancher dans toutes les voies qui s'ouvraient devant moi pour ne retenir que ce que je tiens pour fondamental, ce qui fait que l'identité de la Savoie est sans pareil, ce qui lui confère un intérêt, un rôle et des obligations particulières au regard de l'Histoire, c'est-à-dire de l'étonnante aventure humaine.

## SAVOIE, UNE IDENTITE UNE ET PLURIELLE

### L'EXIGENCE D'IDENTITE

Le médiéviste Jean Favier, a écrit en tête de son livre sur les Grandes découvertes, qu' « aussi loin que porte le regard de l'historien, les peuples paraissent déjà préoccupés d'entrer en relation avec les mondes étrangers, d'organiser au-delà de leurs établissements fixes de véritables routes économiques, de chercher hors des voies de leur nomadisme habituel de nouveaux parcours et de nouveaux climats. » Jean Favier nous parle de la mondialisation, un mouvement naturel qui vient de très loin et qui pousse les humains à aller les uns vers les autres, dans un processus irréversible dont ils cherchent à tirer le meilleur parti. Pour que ce mouvement existe il est nécessaire que l'Homme sache qui il est. D'où ce besoin d'identité. La mondialisation n'est donc pas la perte de son identité. Elle est, au contraire, une exigence d'identité dont on a pleine conscience, claire, solide, qui donne de l'assurance.

Hubert Védrine ne dit pas autre chose lorsqu'il nous alerte sur le fait que l'Europe est incapable « à se définir tant elle redoute à présent tout ce qui relève de l'identitaire ». Il en souligne la conséquence : cette incapacité interdit à l'Union européenne d'accéder au statut d' « Europe-puissance ». Or, lui seul, peut garantir nos droits et nos libertés fondés sur un humanisme universel : la Renaissance et les Lumières. Rien, affirme-t-il, ne pourra être traité ni tranché « tant que pèseront sur l'Europe des incertitudes anxieuses qui l'empêchent de savoir qui elle est et ce qu'elle veut ».

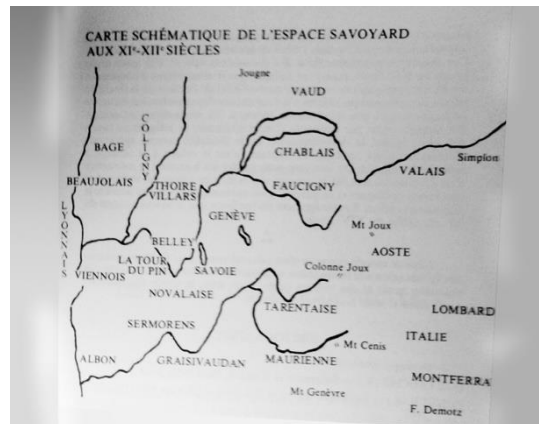
De fait, les appartenances identificatrices pèsent de plus en plus lourd sur nos sociétés contemporaines, elles ouvrent des horizons peu enviables en combattant l'humanisme et la pensée universelle. Aussi, est-il utile de rappeler que l'identité n'est ni un fait établi une fois pour toutes, ni une illusion ou un mensonge. Elle est un outil d'analyse qui permet de comprendre comment se pensent, s'organisent et se projettent des êtres réels (les individus) ou symboliques (les groupes humains : une nation, une région, etc.). Elle est une représentation et un récit construit par des hommes et des femmes, à partir d'un donné (ce que la géographie nous donne, par exemple) ou d'acquis (ce que nous héritons des générations passées). Elle répond à un besoin, à une interrogation sur soi-même, étroitement liée à la temporalité vécue. Elle est donc contingente. Si elle peut être réductrice, malheureuse, destructrice, nous savons aussi qu'elle sait être féconde. Dans certains cas, il peut s'agir d'un choix politique



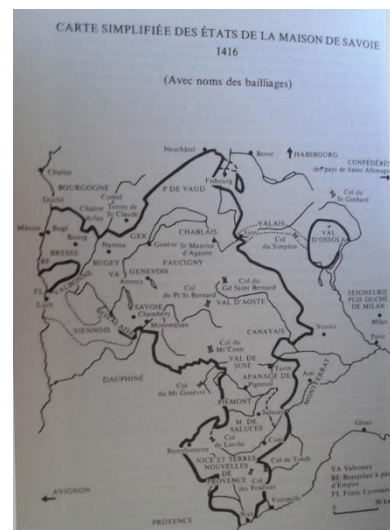
stratégique qui engage le groupe sur le long terme. C'est ce que font les deux présidents des conseils départementaux de Savoie et de Haute-Savoie lorsqu'ils visent à la fusion des deux départements. Nous y reviendrons.

## L'AFFIRMATION DE L'IDENTITE SAVOYARDE

Dans son discours de réception à l'Académie de Savoie, Jean Nicolas a montré que la Savoie est « un espace unique et exemplaire ». Il a insisté sur le fait que cette exemplarité tient « à la position particulière de la province dans l'espace européen ». De son côté, Jean Luquet, apporte un éclairage complémentaire. Il nous dit qu'aux archives départementales, quai de la Rize, à Chambéry, ce sont les fonds d'archives d'une « histoire locale (qui) a une profonde légitimité » que vous trouvez. Mais, ajoutez-il, il y a « d'abord des archives de Savoie ». Celles-ci, dépassent largement les limites de nos deux départements. Elles sont « un objet virtuel rassemblant les multiples sources d'une histoire millénaire traversée par trois frontières, dans toute l'aire géographique des anciens états. » On en revient à cette singularité : la position de la Savoie au cœur de la partie occidentale de l'Arc alpin, à la croisée des domaines germanique, méditerranéen et français. Nous ne pouvons penser la Savoie sans tenir compte des trois dimensions que couvre son nom : deux départements, une ancienne province, « un grand Etat médiéval ».



Longtemps, entre les pays que la dynastie des Blanches-Mains « parvint à rassembler il n'y avait rien de commun » constate Gabriel Pérouse. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ils commencèrent à réunir à leur Etat les enclaves qui avaient jusque-là échappé à leur autorité : le Faucigny en 1355, le Genevois en 1401, les terres de Thoire et Villars, en 1414. Son identité, la Savoie la doit, entre autres, à ce « ciment dynastique » qu'ont été les descendants du comte Humbert, ces « princes des Alpes ». Ce sont eux qui ont donné unité à ce territoire qui à l'origine n'en avait guère, à cette Savoie qui dut sa fortune à l'exploitation intelligente et opportuniste des principaux passages des Alpes, du Simplon à la Méditerranée, alliance des hommes et de la nature. Les « portiers des Alpes » ont su tirer un profit politique du contrôle de ces grands cols. Empereurs et papes s'y sont soumis à plusieurs reprises. Au XI<sup>e</sup> siècle, l'empereur Henri IV, se rendant à Canossa pour faire sa soumission au pape Grégoire VII passe le Mont Cenis. Le comte de Savoie obtient une partie du vieux Chablais, entre Martigny et Vevey. Ce même Henri IV épouse Berthe de Savoie, en 1066. Epouser, la sœur du comte Pierre I<sup>er</sup> était un gage supplémentaire de bonne entente avec la principauté alpine et anticiper sur des événements prévisibles, qui exigeaient le libre passage dans la péninsule italienne. En 1310, Amédée V, ouvre le passage des Alpes à Henri VII, sur le chemin de Rome où il va se faire couronner. L'empereur le reconnaît officiellement comme prince de l'Empire. Amédée VIII, à son tour, ne fit pas que réduire les enclaves et étendre son domaine. Il lui fit changer de statut juridique grâce à son élévation au rang de duc du Saint Empire Romain Germanique. L'empereur Sigismond a besoin d'un allié solide dans les Alpes. Il ne peut compter que sur les Savoie. Aussi, Amédée exploite-t-il au maximum cette alliance. En 1416, il est élevé « à la dignité de prince et de duc du Saint Empire ». Ce contrôle des deux versants des Alpes les sert économiquement : ils sont les maîtres des échanges entre l'Europe du Sud et du Nord-Ouest, entre l'Asie lointaine et ses productions de luxe et les grands centres économiques de l'Europe du Nord, les foires de Champagne puis de Lyon. Echanges, contacts, ouverture au monde sont les traits majeurs de cet Etat.



Cette « grande patrie de Savoie » (Gabriel Pérouse) est un « raccourci de l'Europe occidentale ». Du Pays de Vaud, au Nord, à la Méditerranée au Sud, où l'autorité du comte de Savoie est affirmée sur Nice dès le début du XV<sup>e</sup> siècle ; de la Bresse à l'Ouest au Canavais

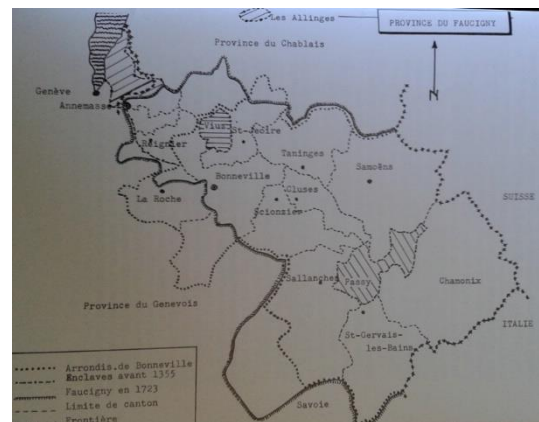
à l'Est, et même jusqu'au plus lointain Val d'Ossola, le duché de Savoie est un Etat pluri-ethnique et pluri-linguistique. Si on y parle principalement le français, l'allemand et l'italien y ont leur place. « Pays carrefour » de l'Europe moyenne, en toute saison et par tout temps l'Etat savoyard a permis les relations entre l'Italie et l'Europe du Nord. Il a prouvé, au prix d'efforts colossaux que les montagnes les plus hautes n'étaient pas un obstacle pour les humains, une ligne de séparation radicale. Il a montré que des hommes appartenant à différents peuples pouvaient servir avec fidélité, dévouement et efficacité une même cause, celle des Blanches-Mains. Ce qui est étonnant c'est qu'une même famille, sur une période aussi longue (près de huit siècles) ait eu la volonté, l'obstination de construire un Etat qui la conduise à la couronne royale, à partir d'un territoire a priori aussi peu favorable. De cette position, à cheval sur les Alpes ils en firent un atout. Dès le milieu du XVe siècle, Amédée VIII, grâce à une politique intelligente, usant de tout le spectre du pouvoir d'un chef d'Etat, plaça le duché de Savoie au premier rang des Etats européens.

## COMPLEXITE, TENSIONS ET CONFLITS

Ce « grand Etat médiéval », on en conserve la mémoire. Elle est toujours vive dans les esprits. Elle reste attachée à la dynastie des Savoie nous dit André Palluel qui voit là, la raison pour laquelle lorsque « vous demandez à un Vaudois : "Qu'est-ce que vous êtes ? " il ne vous dira pas : "Je suis Vaudois", il vous dira : "Je suis Savoyard", parce qu'il a la référence au temps où le canton de Vaud était terre savoyarde. » Il constate encore « que les Savoyards du Nord – les Chablaisiens et les Faucignerands -, de quoi est-ce qu'ils rêvent géographiquement ? C'est de se rattacher à la Suisse, et de faire de la Suisse romande, justement, une nouvelle terre savoyarde. » Et de conclure : « C'est arrivé en 1792, c'est arrivé en 1814, c'est arrivé en 1860. Donc, il a fallu leur dire : "Il n'y a qu'une Savoie ! " Alors là, il a fallu les persuader. » André Palluel soulève un point majeur. Il n'y a qu'une Savoie, mais force est de constater qu'elle est complexe, traversée, tout au long de son histoire, de tensions et de conflits qui la divisent, qui relèvent d'un fort individualisme local. Trois exemples.

### LE FAUCIGNY : LA LENTE INTEGRATION AU DUCHE

Cette province de l'ancien duché a le privilège de porter le « toit de l'Europe », le Mont Blanc. Second privilège, ce nom a été retenu, pour être accolé à celui de Savoie afin de nommer celle dont nous évoquons l'identité : SAVOIE MONT BLANC. Légitimement, puisqu'un tel honneur lui échoit, nous pourrions penser que de tout temps le Faucigny a été une terre savoyarde. En fait, il n'en est rien ! Il porte le nom d'une famille qui émerge brusquement au XIe siècle. Les sires de Faucigny sont vassaux du comte de Genève. Au XIIIe siècle, le mariage du futur comte Pierre II de Savoie avec l'héritière du fief fait presque entrer celui-ci dans le domaine savoyard. Mais Pierre meurt avant Agnès de Faucigny qui confirme leur fille comme héritière. Celle-ci apporte, en mariage, le Faucigny au Dauphin de Viennois. Quand, au XIVe siècle, le dernier Dauphin cède le Dauphiné à la France, le Faucigny devient français pour six ans. Puis il est cédé à la Savoie, en 1355. Il n'est pas, pour autant, devenu définitivement savoyard. Apanagé par deux fois, au XIVe siècle, puis de 1514 à 1659 à la famille de Savoie-Nemours il ne devient savoyard, tout de bon, qu'en 1659. Ne croyez pas que les Faucignerands en aient été contents. Pas du tout ! Au XIVe siècle ils refusèrent de devenir Savoyards en s'appuyant sur des dispositions prises par le Dauphin Humbert II qui, dans une charte de franchise générale leur assurait qu'ils ne seraient jamais séparés du Dauphiné. Ils n'en sont pas moins, dignes d'incarner cette Savoie dont ils restèrent longtemps écartés : ils sont associés à la grande découverte de la montagne – Chamonix et le Mont Blanc -, à la province qu'ils contribuent à nommer, à la grande figure savoyarde et européenne que fut François de Sales.



### LA MAURIENNE : UNE UNITE DE FAÇADE.

Berceau de la Maison de Savoie elle n'a pas, pour autant, toujours relevé de la seule autorité des Savoie. Jusqu'en 1327, l'évêque de Maurienne exerce une souveraineté temporelle qu'il partagera, par

la suite, avec le prince. La partie haute de la vallée dépendait de l'abbaye de Saint-Michel-de-la-Cluse. En moyenne et basse Maurienne, les possessions des Savoie et de La Chambre s'imbriquaient. Or, nous parlons de « La Maurienne » comme s'il n'y en avait qu'une. Comme si ce n'était qu'unité et harmonie du bassin d'Aiguebelle, en aval, à Bonneval, tout au bout, sous le col de l'Iseran. Une belle unité géographique et politique sur 120 kilomètres.



A regarder de plus près, les choses sont plus compliquées. Du point de vue géographique la belle unité est rompue par une double opposition : entre la vallée proprement dite, le cours de l'Arc, et les vallées adjacentes, pour la plupart suspendues au-dessus de la vallée principale ; auxquelles, pour d'autres raisons, il faut adjoindre la Haute-Maurienne, au-delà de Modane. Cette unité est encore rompue en fond de vallée. Celui-ci est fractionnée en une succession de petits bassins (Aiguebelle, Les Hurtières, La Chambre, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel) séparés les uns des autres par des verrous glaciaires, configuration propice aux particularismes locaux. Alternativement, communes du fond de vallée et communes d'altitude ont exercé une suprématie politique, économique et humaine sur l'ensemble de la vallée, ont eu des relations conflictuelles car les intérêts étaient et restent encore divergents. C'est un obstacle à une véritable unité de la Maurienne, en dépit des efforts du Syndicat du Pays de Maurienne pour créer un ensemble cohérent et solidaire.

Prééminence des communes d'altitude fondée sur l'exploitation des alpages et la transformation du lait en fromages. Ces paroisses étaient les plus riches et les plus peuplées. Situation génératrice de jalousies et de rancunes : les plus riches acceptant mal de participer aux réquisitions militaires sinon sous la pression de la force publique.

La revanche des communes du fond de vallée vint avec l'importance grandissante de la voie de communication internationale du Mont Cenis. Le développement des bourgs lié aux fonctions de passage, de commerce et d'administration, aux travaux de la route, est amplifié par le XIXe siècle industriel avec l'implantation des industries électrochimique et électrométallurgique, papetière et la production d'hydroélectricité. Le percement des tunnels ferroviaire du Mont Cenis, inauguré en septembre 1871, et routier du Fréjus, en 1980, confirma cette vocation pluriséculaire de grande voie internationale. Quelle que soit la position que l'on défende, la justesse des questions posées, le Lyon-Turin, atteste que la Maurienne est bien le passage obligé de toute grande traversée européenne.

La Maurienne industrielle, championne de l'aluminium, cessa d'exister avec la politique de désindustrialisation du Pays à partir de la décennie 80 du dernier siècle. Mais le retour de la suprématie des communes d'altitude était engagé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et s'était accéléré à partir des années soixante. Plusieurs d'entre elles, Valloire la première, entraient dans l'ère de la montagne « terrain de jeu de l'Europe ». Les sports d'hiver et le tourisme de masse donnaient à ces communes, stations de sport d'hiver, une puissance économique et un pouvoir de décision qu'elles n'avaient jamais eu.

La montagne est aujourd'hui malade de son succès et de son « exploitation », de son artificialisation. Son économie est menacée par le changement climatique. La grande différence que je vois avec les siècles passés, c'est que la nature de partenaire, d'équipier – certes pas toujours bienveillant -, est devenue un objet à exploiter afin d'en retirer des rendements financiers toujours plus performants, qui s'expatrient massivement. Le touriste, son confort, ses loisirs, la satisfaction de sa demande, n'est que l'habillage qui rend l'opération acceptable.

#### L'UNIVERSITE DE SAVOIE : LE CAS D'UN CONFLIT

Quant au troisième exemple, il nous est donné par les acteurs institutionnels. Il concerne l'Université de Savoie. Dans son rapport d'évaluation du début des années 2000, le Comité national d'évaluation, organisme officiel, met en évidence le fait « que les deux départements ont entretenu une rivalité dont l'Université de Savoie a failli faire les frais ». A l'époque, un « consensus implicite » faisait que Chambéry

dispensait les formations fondamentales et Annecy les formations professionnalisées. Ce qui fut vrai, jusqu'au jour où, sur le site de l'ancienne base aérienne du Bourget-du-Lac, les Savoyards créèrent un pôle scientifique, dont on connaît aujourd'hui le succès. Les Hauts-Savoyards le vécurent comme une rupture de contrat, une trahison, et menacèrent de rompre les engagements pris pour une université commune aux deux départements. Finalement un accord fut trouvé, sur la base de la création d'une université technologique à Annecy. Les auteurs du rapport, après avoir montré les dangers d'une concurrence malsaine, constatent qu'il existe une volonté de rapprochement et de coopération entre les deux départements, avec la création de l'Assemblée des Pays de Savoie, en février 2001. Ils restent, néanmoins, dubitatifs : « S'agit-il d'un mouvement à long terme ou d'une situation conjoncturelle ? » « Rien ne permet encore de trancher. » concluent-ils !

Depuis, les deux départements, de Savoie et de Haute-Savoie, ont progressé dans la voie d'une union, assortie d'une volonté d'un rapprochement institutionnel qu'ils voudraient voir reconnu par la République. Leur démarche se veut avant tout pragmatique. Le Conseil Savoie Mont Blanc est né de cette initiative, en juillet 2016. Il remplace l'Assemblée des Pays de Savoie. Une double mission lui est attribuée. Elle correspond à un projet politique à long terme : « favoriser une identité savoyarde », mutualiser les engagements communs aux deux départements sur des politiques publiques qui touchent aux domaines du tourisme, de l'Université et de la culture. Une volonté affirmée par les deux présidents des conseils départementaux, soutenue par les conseillers départementaux, qui a cependant bien du mal à se traduire dans un acte final qui consacrerait l'union sinon la fusion recherchée. Il est vrai que Paris, et quelques autres, y compris des Savoyards, ne font rien pour favoriser l'aboutissement du processus.

La réforme territoriale de 2014, avec la création des grandes régions et l'amplification du phénomène de métropolisation du territoire, est jugée dangereuse par les deux collectivités. Elles voient là une menace pour une gestion de proximité (plus de centre de décision à Chambéry et à Annecy), redoutent la fin de cette « identité savoyarde forte » qu'il faut « sauver ». Du Nord au Sud de la Savoie actuelle, personnel politique et population marquent un attachement profond à la Savoie, qui n'est pas la simple reconnaissance d'une identité régionale mais un sentiment ardent que ce pays fut un territoire singulier qui a compté dans le passé et doit compter dans l'avenir. Maintenant, si la préservation de l'identité de la Savoie joue un rôle central dans cette politique qui vise à préserver l'existence de la Savoie en tant qu'entité territoriale, politique, culturelle et humaine, par la fusion des deux départements, on a du mal à savoir ce que les élus mettent exactement derrière cette notion d'identité.

## L'HOMME AJOUTE A LA NATURE

Au début est la nature. Par la suite viennent la main et la volonté de l'homme. Rarement nature et humanité ont été aussi intimement et aussi totalement interdépendantes, engagées dans une relation aussi féconde, parfois dramatique, mais toujours interactive, chacun des deux protagonistes agissant sur l'autre et contribuant à le façonner.

Néanmoins, beaucoup plus que sur ce lien étroit, consubstantiel, entre la nature et les humains, les historiens qui nous parlent de l'identité de la Savoie mettent tous en avant l'histoire comme constituant principal de celle-ci. Paul Guichonnet nous dit que l'identité de la Savoie « est essentiellement de nature historique ». Pierre Dompnier note que la Savoie n'a acquis son unité et s'est forgé son identité qu'à partir d'Humbert aux Blanches Mains, ses successeurs s'acharnant à en exploiter tous les atouts pour en faire l'Etat dont ils rêvaient. Gabriel Pérouse nous rappelle que la Savoie a mis du temps à se faire : « quatre cents ans [...] à dater de l'époque où des princes qui devaient finir par porter son nom, entreprirent de travailler à son unité. » Il poursuit : « Cet Etat, c'est une œuvre élaborée de main d'homme, c'est une création de l'histoire et de la politique. » Quant à Jacques Lovie, lorsqu'il se demande à propos de la Savoie : « Mais alors qu'est-elle ? » Il répond : « un ensemble d'hommes ayant vécu une même aventure historique sous une même autorité et dans un même cadre naturel. » Je pourrais multiplier les exemples. Cela n'apporterait rien de plus à notre réflexion. Il n'y a pas à discuter, c'est un fait, la Savoie est une création de l'histoire. Mais dans tout cela il y a quelque chose qui manque, un acteur majeur sans lequel rien de ce qui fait l'intérêt et la singularité de l'identité de la Savoie n'existerait, c'est la nature. Bien sûr, elle est présente. Mais elle reste le plus souvent « un atout », « un cadre naturel », on reconnaît que la Savoie est « un pays d'une admirable beauté naturelle » pour,

aussitôt écrire « qu'il ne faudrait pas que cette nature allât jusqu'à cacher l'œuvre des hommes » (Paul Guiton). Jamais elle n'est présentée comme l'actrice incontournable qui interagit avec l'humain.

Trois points éclairent cette entente entre l'homme et la nature. La Savoie est une terre d'innovation et d'expérimentation, une terre de liberté, une terre où l'esprit de mobilité a un rôle central.

Terre d'expérimentation et d'innovation politique. C'est celui que je retiens ici mais il y en a d'autres, techniques et scientifiques, notamment en matière de circulation. Jean Nicolas parle, pour le siècle des Lumières d'un « aggiornamento volontariste » qui se traduit par la cadastration systématique des Etats de Savoie (1728-1738) et l'abolition des droits féodaux (inachevée lorsque survint la Révolution). Bien avant, au Moyen Age, l'établissement de petites « républiques de villages » au cœur des hautes vallées est possible grâce à l'existence des « communs », ces terres disponibles ou vacants sur lesquelles les paysans n'avaient à l'origine que des droits d'accès ou d'usages contre le paiement de redevances coutumières. Pourquoi dans les hautes vallées ? Parce que c'est là que les communautés paysannes se sont mises en place très tôt, certainement bien avant le XIIIe siècle. La rudesse du milieu, les longs hivers, l'abondance et la durée des chutes de neige, les froids extrêmes, une terre peu généreuse, obligeaient hommes et femmes à faire preuve d'une très grande cohésion. Les communautés ont profité, aux XIIIe et XIVe siècles, de la recomposition des pouvoirs : les princes s'affirment de plus en plus comme souverains, ils œuvrent dans le sens d'une affirmation du droit romain et acquièrent une meilleure connaissance de leur territoire en lançant de grandes enquêtes. Ces communautés ont bénéficié de la naissance d'une élite rurale qui a saisi l'importance des enjeux en cours. La pression démographique a fait le reste : la conquête de nouvelles terres vers le haut devenait vitale. A partir de là les communautés paysannes s'organisent, se structurent, deviennent les interlocuteurs incontournables des autorités seigneuriales et princières qui leur reconnaissent de réels pouvoirs locaux. La communauté ou commune, constituée des chefs de famille qui possèdent la jouissance collective des biens communs se réunit régulièrement en assemblée, élit syndics, conseillers et officiers, délibère et légifère. Les « institutions » qu'elles ont mises en place pourraient inspirer utilement nos édiles. La demande d'introduire une part d'horizontalité beaucoup plus importante dans l'exercice du pouvoir, en particulier local, les oblige.

La Savoie est terre de liberté, très certainement depuis les temps préhistoriques. Au XVIIe siècle, les Huguenots français en profitèrent pour gagner les Pays-Bas. Nombreux sont ceux qui sont passés par les cols, les plus petits, les plus difficiles, pour fuir le Dauphiné. Par exemple, de la commune de La Grave au territoire de Valloire. Plus proche de nous, les réfugiés, Juifs ou non, qui fuyaient la Gestapo ou la police de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale et qui trouvèrent refuge dans les maquis ou auprès de la population. Mais aussi, carrefour des idées et des hommes. Les libelles et les livres circulaient, souvent illégalement, porteurs des idées de liberté, d'égalité et de fraternité, de l'exigence de pouvoir exercer son libre arbitre. Nous étions près de Genève ! Nous avons des noms en tête, Jean-Jacques Rousseau, le vallon des Charmettes qui n'est guère éloigné de nous. Nous sommes attachés à Rousseau même si nous ne partageons pas toutes ses idées, et nous lui pardonnons de ne pas toujours avoir donné une image fidèle de la Savoie. C'est au quotidien que la montagne a été un espace de libre circulation. Elle n'est pas un obstacle : « c'est certainement la vie quotidienne des paysans et des commerçants qui conduit le plus à relativiser la notion de « frontières naturelles » tant la circulation des troupeaux dans les alpages et les échanges entre vallées existèrent de façon continue, au-delà même des modifications de frontières étatiques ». La Savoie terre de liberté trouve son plein épanouissement à partir de la fin du XVIIIe siècle et de la grande aventure liée à la conquête des sommets. Elle en subit aujourd'hui les excès : la fréquentation excessive des sommets, du Mont-Blanc entre autres, exige la mise en place d'une politique contraignante pour en limiter les effets destructeurs : « La nature est devenue un spectacle à voir de loin. [...] Nous sommes trop nombreux et nous le payons par une existence de plus en plus balisée et canalisée. » Mais ne nous arrêtons pas à cet aspect de la conquête des montagnes. Il y a aussi une conquête par l'esprit. C'est « La grande clarté du Moyen Age » qui se manifeste par l'implantation de monastères qui répondent aux missions de charité et de prière, et permettent une métaphysique de l'altitude qui combine l'ascension physique et l'ascension morale. Nous verrons que Charles-Emmanuel en a bien compris l'importance ; les hospices du Grand et du Petit Saint-Bernard, du Mont Cenis, les abbayes de Tamié, d'Hautecombe et de Saint-Maurice d'Againe en sont ou en ont été la trace vivante.

Je terminerai par la question de la mobilité. Mobilité physique, des personnes, mobilité de l'esprit, éminemment féconde. Mobilité des frontières, des politiques suivies par les Savoie, mobilité des populations, des colporteurs et des « petites gens » qui ont fait et ont propagé l'image que l'on s'est faite de la Savoie et des Savoyards à l'extérieur, qui ont enrichi leur petit coin de terre savoyarde quand, de retour, ils lui ont fait profiter de leurs expériences étrangères, et des nouvelles idées qu'ils avaient glanées à l'étranger. Aujourd'hui, mobilité d'une population attirée par la Savoie, par sa qualité et son cadre de vie. Des gens qui s'y établissent durablement, définitivement, et qui demandent à y trouver leur place, pour lesquels se pose, immanquablement, la question de l'identité de la Savoie. Et puis il y a les touristes, une espèce particulière et multiforme qu'il faudrait peut-être commencer à voir autrement que sous l'angle du portefeuille.

Cette question de la mobilité, je la vois comme un caractère majeur de l'identité de la Savoie. Je l'illustrerais par deux exemples. Le premier historique, le second nous ramènera à la réalité présente.

Maîtres d'un territoire au cœur duquel se dressent les Alpes, une barrière réputée infranchissable, les princes de Savoie en ont joué pour accéder au trône royal. Versatiles ou opportunistes, perspicaces, volontaires et parfois entêtés, le plus souvent fins politiques, ils ont de retournements d'alliances en paris insensés toujours su s'adapter aux circonstances pour finalement réussir à faire de ces Alpes, honnies par leurs ennemis, un allié. Charles-Emmanuel Ier sera tantôt le Prince du « deçà » et tantôt celui du « delà », tantôt l'allié de la France, tantôt celui des Habsbourg. De ce mouvement il a fait une arme.

Du côté français on identifia longtemps, par dénigrement, le « petit duc » à ses montagnes, que le Dauphinois Denis de Salvaing décrivait comme des « barrières [...] horribles en précipices, couvertes de neiges et inaccessibles à cause de leurs rochers ». L'intention était claire, faire en sorte que l'image du duc de Savoie, en même temps que sa politique, se confondent avec la monstruosité de ses Etats. Le prince et son territoire ne faisant qu'un dans l'horreur ! Les Deux Savoysiennes, textes de la fin du XVIe siècle, puis Richelieu, propagent cette idée à des fins politiques. La partie conclusive du *De Bello* (1601), dédié à Henri IV à l'occasion de la Guerre de Savoie, est explicite. Il est reproché au roi de s'être compromis en allant, lui-même, faire la guerre au duc. Les Alpes opèrent comme un objet disqualifiant, elles ne sont qu'une borne, non un espace honorable, digne de conquête, digne d'être le théâtre de combats entre le « grand Mars de la France » et le « Roitelet » des Alpes.

Charles-Emmanuel Ier avait une toute autre vision de sa relation avec les Alpes. Poète, dans ses « Adieux à la Savoie » on voit qu'il fait corps avec ses montagnes. Il en chante la beauté, le génie, reconnaît leur rôle comme compagnon d'armes : « Adieu aspres rochers et montagnes chauves / Qui avez avec moy seuls soutenus l'effort / Des voisins fureurs des infernales vues, / Compagnons des trophées soyez-le de ma mort. » A l'inverse de ses adversaires il apprivoise l'espace, dédramatise le vide, se fait un allié de l'abîme, il élève ce que la nature lui a donné au niveau d'un art de gouverner. Il conduit une politique de l'audace, de l'extrême, où l'effroi n'a pas sa place, une politique conçue pour faire exister la Savoie aux yeux de l'Europe, pour élever sa Maison, prouver qu'elle est d'essence royale. Les Alpes sont à la fois une arme psychologique et un obstacle bien réel.

Les Savoie les mobilisent en les faisant entrer dans une sur-sacralité des monts qui n'a d'autre but que de hausser leur dynastie au rang des grandes dynasties européennes. Altitude et sacralité sont associées : au Sacro monte de Varallo, au sanctuaire d'Oropa au-dessus de Biella, avec la vierge de Rocciamelone au-dessus de Suse. Le Mont Cenis devient un vaste théâtre, en 1619, où est joué un affrontement entre Turcs et Chrétiens. Rappel du double visage de la Savoie, Alpes et Méditerranée, de son implication dans les croisades. Dans les deux cas un argument politique, une célébration de l'harmonie qui existe entre le prince et son territoire beaucoup plus que l'expression de la domination de celui-ci sur la nature. Au final, l'ambassadeur anglais nous confie qu'il s'agit de « modifier le regard du roi de France et de l'Europe envers les ducs de Savoie ». Stéphane Gal, dans un bel article sur « Les Alpes en majesté » défend l'idée qu'il s'agit d'une initiation de l'œil et de l'esprit par la montagne, que guerre et montagne sont sublimées, comme le sont foi et territoire, sang et terre, audace et force. Quelle plus belle communion voulez-vous ?

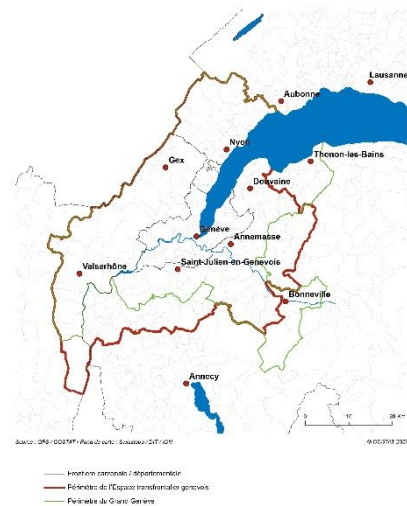
Jean-François Bergier montre qu'à la Renaissance, La Montagne se réinvente. De lieu d'effroi ou de lieu biblique elle devient selon lui un « espace de découvertes et de savoirs ». Elle devient « un milieu



propice à l'encrage identitaire » complète François Walter. Ce que Charles-Emmanuel Ier, « Roi des Alpes », montre dans l'exemple que j'ai pris c'est qu'il a su faire de celle-ci une identité paysagère, qu'il a manifesté une précoce « alpinité » qui l'a fait exister à ses propres yeux, à ceux de ses sujets et des autres princes d'Europe.

En fin de compte, quel périmètre prendre en compte pour définir l'identité de la Savoie, quelles sont ses frontières ? Sous un même vocable une réalité plurielle. Ne revenons pas sur le moment où la Savoie était « un grand Etat médiéval ». Posons la question : faut-il s'en tenir aux territoires officiels que le droit a institutionnalisé mais que la réalité économique et humaine contredit. Le Nord de la Savoie ne peut, en effet, ignorer le « Grand Genève », son million d'habitants au niveau de vie élevé, qui déborde largement sur ses « banlieues » ou « compléments » de Haute-Savoie ce qui oblige à penser, organiser et gérer un territoire particulièrement dynamique qui ignore la frontière. Un phénomène que l'on retrouve dans bien d'autres parties de la Savoie. Hubert Bonin insiste, à juste titre, sur cette porosité des frontières, sur le fait que les territoires français, italien et suisse qui englobent la Savoie et qui, pour une part firent partie de l'Etat savoyard, évoluent dans le cadre d'un « partenariat souple et réel » fait d'échanges intenses. Evoquons la complémentarité de la petite industrie mécanique et de l'horlogerie, de part et d'autre de la frontière, qui a fait l'identité et le succès économique de Cluses et d'une partie du Faucigny, la parenté étroite entre les économies des trois pays (Aoste, Valais, Savoie) en ce qui concerne les sports d'hiver, les économies laitière, forestière et hydroélectrique. La Savoie est, de toute évidence, un territoire immergé dans une économie européenne, elle est au cœur des grands flux d'échanges.

Agglomération de Genève et périmètres de l'Espace transfrontalier genevois et du Grand Genève



## CONCLUSION

Me voici parvenu au terme de ce vagabondage historique autour de l'idée que l'on se fait de l'identité de la Savoie. J'ai conscience d'avoir oublié ou omis, par choix le plus souvent, parce qu'il faut en faire, des pans entiers de la question. Vous l'avez tous perçu, vous vous en êtes peut-être étonnés, vous l'avez en tête. Néanmoins, il me semble qu'il devrait rester de tout cela l'idée que l'identité de la Savoie repose sur deux piliers qui vont de pair, à part égale, la nature et l'histoire, c'est-à-dire la nature et l'Homme, l'Homme ajouté à la nature.

Pourquoi ne pas en appeler à l'identité de la Savoie pour construire un projet politique qui se veut ouvert, généreux, ambitieux, qui s'imprègne de ce que ceux qui nous ont précédé sur cette terre ont imaginé, créé de meilleur, non seulement pour l'intérêt général, mais pour le bien commun, celui qui n'exclue personne, une fois qu'on en a défini clairement les contours ? Pourquoi ne pas vouloir développer une économie qui repose sur un tourisme responsable, à condition de voir dans la nature un partenaire, un équipier, non un territoire à exploiter ? La montagne est le lieu de l'action et de la méditation (la contemplation), une double et complémentaire invitation offerte aux humains. Alors, pourquoi la maltraiter ? Pourquoi ne pas bénéficier des leçons d'expérience qu'elle nous donne associée à tous ces hommes et toutes ces femmes, nos ancêtres de sang ou de cœur, qui ont par leur travail, leur imagination, leur sacrifice parfois, fait ce pays ? Pourquoi ne pas faire de la Savoie un laboratoire des idées nouvelles, un territoire d'expérimentation d'une transition écologique à visage humain qui ne renierait aucune de nos valeurs fondamentales ? Renouer avec la nature, voilà le maître mot.

Merci pour votre attention.